

Projet présenté par les députés :

M^{mes} Jocelyne Haller, Caroline Marti, Delphine Klopfenstein Broggin

Date de dépôt : 5 juin 2019

Projet de loi

ouvrant un crédit extraordinaire, au titre de subvention cantonale de fonctionnement, pour l'Association Viol-Secours de 95 600 F pour l'année 2019

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Crédit extraordinaire de fonctionnement

Un crédit extraordinaire de fonctionnement de 95 600 F est ouvert au Conseil d'Etat au titre de subvention extraordinaire de l'Etat de Genève en faveur de l'association Viol-Secours.

Art. 2 Budget de fonctionnement

Ce crédit extraordinaire ne figure pas au budget de fonctionnement 2019. Il est comptabilisé en 2019 sous la politique publique A « Audit interne, transparence de l'information et égalité » sous la nature 36, Charges de transfert (subventions).

Art. 3 But

Cette subvention permet à l'association de reprendre les activités comprises dans son contrat de prestations, notamment de répondre aux besoins de ses usagers et de rouvrir sa permanence téléphonique et par courriels.

Art. 4 Durée

Le versement de cette aide financière prend fin à l'échéance de l'exercice comptable 2019.

Art. 5 Prestations

L'énumération, la description et les conditions de modifications éventuelles des prestations figurent dans le contrat de droit public.

Art. 6 Contrôle périodique

Un contrôle périodique de l'accomplissement des tâches par le bénéficiaire de l'aide financière est effectué, conformément à l'article 22 de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005, par le département présidentiel.

Art. 7 Lois applicables

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005, aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013, ainsi qu'aux dispositions de la loi sur la surveillance de l'Etat, du 13 mars 2014.

Art. 8 Entrée en vigueur

La présente loi entre en vigueur le lendemain de sa promulgation dans la Feuille d'avis officielle.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les député-e-s,

Fondée en 1985, Viol-Secours soutient les femmes* victimes de violences sexuelles dans leur reconstruction et assure une permanence pluridisciplinaire pour les victimes et leurs proches. L'association mène aussi des projets de prévention pour lutter contre les mythes sur le viol et les violences sexuelles auprès de divers publics (professionnel-le-s, jeunes, grand public). Viol-Secours assume une double mission publique d'accueil et de prévention pour lutter efficacement contre les violences sexuelles. Tout ce travail est assumé par une équipe de 2,4 équivalents temps plein et un comité bénévole de 7 personnes.

Viol-Secours a terminé l'année 2018 sur un déficit d'exploitation de 30 600 F, dû à une baisse de l'apport des communes et des donateurs privés. Cette situation s'est répercutée sur la trésorerie de l'association et a obligé le comité à prendre des mesures extrêmement douloureuses, soit le non-remplacement du congé maternité d'une des permanentes psychosociales et le report du remplacement d'une autre permanente démissionnaire. Cette dernière s'en va parce qu'elle ne peut plus travailler dans les conditions actuelles d'incertitudes budgétaires qui pèsent sur l'avenir de l'association.

L'association refuse depuis plusieurs mois les demandes d'intervention et de collaboration pour la prévention qui font partie de son mandat et qui ont augmenté avec la prise de conscience sociétale actuelle sur la question des agressions sexuelles et des viols. De plus, depuis le 1^{er} mai 2019, Viol-Secours a dû suspendre sa permanence téléphonique et par courriels. Pour rappel, en moyenne tous les 3 jours, une nouvelle personne prend contact avec Viol-Secours pour une demande ponctuelle ou des entretiens individuels qui visent à soutenir les femmes* victimes de violences sexuelles dans leur reconstruction. La suspension de la permanence signifie que Viol-Secours ne peut plus assumer le service de conseil et de soutien à la population et aux victimes de violences sexuelles et de viol, prestations que l'association est engagée à fournir dans le cadre du contrat de prestations qui la lie au canton.

Cette situation critique que traverse Viol-Secours ces derniers mois tire son origine dans une activité à flux tendu depuis plusieurs années. Afin d'offrir un cadre de travail sain, elle devrait augmenter son équipe de deux

équivalents temps plein pour éviter la surcharge chronique de travail. La dotation de l'Etat n'a pas augmenté depuis 15 ans.

Dans l'urgence, afin de pouvoir rouvrir la permanence téléphonique et par courriels et remplir la mission qui lui a été fixée par l'Etat, suivi des femmes et missions de prévention, Viol-Secours a besoin de 95 600 F en 2019 et de 130 000 F en 2020. Dans un deuxième temps, pour assurer pleinement le service à la population et aux victimes de violences sexuelles, Viol-Secours aurait besoin d'une augmentation de financement de 260 000 F, soit 2 équivalents temps plein supplémentaires par rapport à l'équipe actuelle.

Alors que le Grand Conseil a largement soutenu, lors de la dernière session parlementaire, la pétition « Que la honte change de camp », qui prévoit notamment d'allouer aux associations de terrain des enveloppes budgétaires leur permettant de véritablement remplir leur mission, il est absolument nécessaire de soutenir l'association Viol-Secours aujourd'hui. L'Etat devra également prendre ses responsabilités lors des renégociations de contrats de prestations de plusieurs associations féminines et féministes, qui s'ouvriront l'année prochaine. Il ne suffit pas de décréter l'égalité, il faut également se donner les moyens de la réaliser.

Pour les différentes raisons évoquées ci-dessus, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les député-e-s, de réserver un bon accueil à ce projet de loi.

GROUPE DE PAROLE

Depuis plusieurs années, Viol-Secours organise des groupes de parole destinés à des personnes ayant un vécu de violences sexuelles. Que ce soit à travers l'échange verbal ou par des explorations corporelles, les groupes donnent la possibilité de **sortir de l'isolement**, de vivre la **solidarité** et la **force du collectif**, de **restaurer une intégrité**, de se **reconnecter avec ses propres ressources**.

Suite à une rencontre collective, une participante a partagé avec nous cette réflexion, qui nous semble résumer parfaitement l'essence des groupes que nous proposons :

« **Comment prendre soin de nous** reste la question maîtresse et l'essentiel. C'est beau d'écrire nous et de n'être plus toute seule ».

ÉQUIPE

Un grand merci à :

- ... l'équipe de Viol-Secours (2.4 postes),
- ... l'équipe de Fem Do Chi (4 animatrices),
- ... au comité (6 bénévoles),

pour leur travail engagé et de qualité.

L'équipe : Julia Federico, administratrice et coordinatrice Fem Do Chi ; Agnes Molnár, Nathalie Monbaron et Juliette Rappange, permanentes psychosociales ; Vita Nessi, permanente psychomotricienne, et sa remplaçante, Marie Marelli.

Les animatrices Fem Do Chi : Carole Brumann, Coline Guggisberg, Sarah Duc et Laetitia Seitenfuss.

Le comité : Alix Heiniger (Présidente), Laetitia Carreras, Djemilla Carron, Tania Nicolini, Christian Schiess et Hélène Ujohln.

PERSPECTIVES

L'offre de Viol-Secours s'adresse aussi, désormais explicitement, aux femmes **lesbiennes, aux personnes trans* et intersexes** ayant subi des violences. L'équipe et le comité souhaitent offrir un accueil le plus adéquat possible. C'est pourquoi fin 2018 nous avons démarré, avec la **Haute école de travail social et de la santé (HETS)** - HETS&Sa, une **recherche féministe partenariale** qui s'étalera sur 16 mois. Cette recherche porte sur l'adaptation du modèle d'intervention de Viol-Secours à l'accueil des femmes lesbiennes, des personnes trans* et intersexes ayant subi des violences sexuelles.

C'est l'occasion pour Viol-Secours de faire peau neuve en changeant d'**identité visuelle**. Un nouveau **site internet** verra bientôt le jour!

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018

Depuis 34 ans, Viol-secours s'engage à lutter contre les violences sexuelles et leur banalisation, tant au niveau social, judiciaire que politique.

Viol-Secours offre aide et soutien gratuits et confidentiels à toutes femmes, femmes lesbiennes, personnes trans* et intersexes, dès l'âge de 16 ans, ayant subi des violences sexuelles dans un passé proche ou lointain, indépendamment de leur sexualité et de leur statut légal, ainsi qu'à leurs proches.

L'association développe et anime des actions de **prévention**.



MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2018 a été marquée, pour l'association, par la pétition « **Que la honte change de camp!** » lancée le 8 mars par Viol-Secours et le 2^{ème} Observatoire. Soutenue par 39 associations, elle a recueilli plus de 3 000 signatures. A l'occasion de son dépôt au Grand Conseil, le 20 septembre, nous avons manifesté dans les rues de Genève!

Si les choses bougent sur le front des violences sexuelles, nous attendons toujours un signal

fort du côté des financeurs. Chaque année, Viol-Secours peine à trouver la somme, pourtant modeste, nécessaire à son fonctionnement. Cette situation **structurellement précaire** montre ses limites, puisque nous avons bouclé les comptes 2018 avec un déficit de 30 600 francs...

Que la lutte continue!

INFORMATIONS

- Téléphone: 022/345 20 20
- Mail: info@viol-secours.ch
- Site: www.viol-secours.ch
- Facebook: <https://www.facebook.com/profile.php?id=100016367654385>

MEMBRES ET DONS

- Les dons, même petits, sont toujours très appréciés:
- Cotisation annuelle: 50.- / soutien: 100.-
- CCP: 12-8111
- IBAN: CH48 0900 0000 1200 8111

2018 EN CHIFFRES

120

Personnes ont contacté la permanence de Viol-Secours pour la 1^{ère} fois (62 par téléphone, 54 par courriel et 4 à la porte)

208

C'est le nombre d'entretiens menés en face-à-face

375

Appels téléphoniques à la permanence (dont 225 avec des personnes victimes de violences sexuelles)

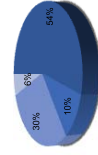
963

Courriels de demande d'aide (dont 673 courriels de personnes victimes de violences sexuelles)

En moyenne, tous les 3 jours, une nouvelle personne entre en contact avec Viol-Secours

STAGES D'AUTODÉFENSE FEM DO CHI

Typologie de l'agresseur



- Personne connue de la victime (famille, proche, connaissance)
- Personne ayant autorité (médecin, professeur, patron)
- Inconnu
- Autre

Amélioration des capacités de défense suite à un stage Fem Do Chi 96,7%

La 3^{ème} formation d'animatrices Fem Do Chi a commencé en mars 2018 et accueille 4 apprenties animatrices.

Ces stages, organisés par Viol-Secours depuis 1993, sont un outil concret de prévention des violences sexuelles, verbales, psychologiques et physiques faites aux femmes. Ils aident à avoir confiance en soi, à s'écouter et à se faire respecter. Voici les chiffres de l'année 2018:

10 stages

91 participantes

dont 78% ont subi des violences

... violences sexuelles pour 45% d'entre elles

ACCUEIL

Le soutien psychosocial

Espace individuel d'écoute et de partage dans le respect de la personne, de ses choix et de son rythme. Accompagnement et soutien pour une (re)appropriation de sa vie et de son autonomie, déposer et partager le récit des violences sexuelles vécues. Conseils juridiques et orientation selon les besoins.

Le soutien psychomoteur

Rencontres individuelles où nous offrons la possibilité de se (re)connecter et de mobiliser les ressources psychocorporelles à travers différentes activités mettant en jeu le corps.

Ces accompagnements peuvent avoir lieu à court, à moyen ou à plus long terme selon les besoins.

ACTUALITÉS 2018

Formations, ateliers et interventions

- ... Atelier sur le consentement à destination des professionnel·le·s de la FAS'e;
- ... Atelier sur le consentement lors d'un café ados de L'UAP (Unité Assistance Personnelle);
- ... Atelier destiné aux professionnel·le·s du Foyer du Grand-Saconnex;
- ... Formation auprès des éducateur·trices sexuel·le·s du secondaire;
- ... Cours dans le cadre du module « Genre et travail social » à l'EESP (École d'Études Sociales et Pédagogiques) de Lausanne;
- ... Participation à une table ronde dans le cadre du 16^{ème} Forum violences conjugales, organisé par le BPEV.

Engagements politiques

- ... Suite au dépôt de la pétition « Que la honte change de camp », nous avons été auditionnées à la commission des pétitions du Grand Conseil. Depuis lors, nous attendons des nouvelles.
- ... La Commission des Droits de l'Homme du Grand Conseil a auditionné Viol-Secours au sujet de trois motions portant sur les violences sexuelles et le sexisme, le harcèlement de rue et les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre.
- Nous avons défendu ces trois objets et demandé que des financements ad hoc soient débloqués.

ASSOCIATION VIOL-SECOURS

GENEVE

Bilan**Comptes au 31 décembre 2018**

En francs suisses



ACTIFS	<i>Notes</i>	2018	2017
Actifs circulants			
Liquidités	6	62'306	66'028
Débiteurs		790	3'885
Produits à recevoir	7a	300	43'450
Charges payées d'avance	7a	5'038	5'515
Total Actifs circulants		68'433	118'877
Actifs immobilisés			
Garantie loyer		4'028	4'028
Immobilisations corporelles	8	1	1
Total Actifs immobilisés		4'029	4'029
TOTAL ACTIFS		72'462	122'906
PASSIFS			
Fonds étrangers à court terme			
Dettes envers les fournisseurs		6'657	753
Produits reçus d'avance	7b	1'920	1'985
Charges à payer	7b	12'217	17'317
Provision pour vacances non prises et heures supplémentaires		3'100	1'600
Subvention à restituer à l'Etat de Genève	9	-	-
Total Fonds étrangers à court terme		23'894	21'655
Fonds affectés par donateurs ou recettes propres aux fonds			
Stages FemDoChi	10	12'073	18'335
Formation FemDoChi	11	18'301	34'122
Projets ponctuels	12	3'752	3'752
Fonds Communication	13	5'273	5'273
Fonds Prévention	14	6'171	6'171
Total Fonds affectés		45'570	67'653
Fonds propres			
Fonds de soutien	15	2'849	2'849
Réserve "Part de subvention non dépensée"	9	-	-
Résultats reportés		30'748	34'383
Résultat de l'exercice		-30'600	-3'634
Total Fonds propres		2'998	33'598
TOTAL PASSIFS		72'462	122'906

ASSOCIATION VIOL-SECOURS

GENEVE

Compte de résultat

Comptes au 31 décembre 2018

En francs suisses



viol-secours

PRODUITS	Notes	2018	Budget 2018	2017
Produits d'exploitation				
Subvention ordinaire Etat de Genève		292'051	292'051	292'051
Subventions Communes		21'950	30'000	13'300
Dons privés	17	26'500	50'000	49'250
Dons affectés pour projets spécifiques	18	1'000	30'000	40'000
Produits écolage Formation FDC	11	10'900	9'000	-
Cotisations de membres		5'590	6'500	4'079
Animations		2'790	2'800	2'407
Produits activité FemDoChi	10	22'290	23'000	19'645
Produit d'intérêts et produits divers		826	200	1'339
Produits hors période - Etat Genève subvention 2016	20	-	-	2'950
Total Produits d'exploitation		383'897	443'551	425'021
TOTAL PRODUITS		383'897	443'551	425'021
CHARGES				
Charges de personnel				
Salaires	19	-255'803	-257'300	-246'147
Indemnités d'assurance	19	9'992	10'000	-397
Charges sociales	19	-70'260	-75'300	-68'810
Autres charges de personnel	19	-10'541	-9'800	-7'191
Vacances non prises et heures supplémentaires	19	-1'500	-	800
Total Charges de Personnel		-328'112	-332'400	-321'744
Frais généraux				
Charges de locaux		-19'515	-20'900	-20'620
Frais d'animations		-3'455	-4'000	-4'194
Charges stages FemDoChi	10,19	-29'552	-23'000	-17'917
Charges formation FemDoChi	11,19	-26'720	-29'000	-8'964
Frais administratifs et charges d'intérêts		-29'226	-27'751	-25'953
Total Frais généraux		-108'468	-104'651	-77'647
TOTAL CHARGES		-436'580	-437'051	-399'392
RÉSULTAT D'EXPLOITATION NET, AVANT RÉSULTAT DES FONDS		-52'683	6'500	25'630
Attributions aux fonds		-23'290	-23'000	-59'645
Utilisation des fonds		29'552	23'000	30'381
Utilisation fonds FDC gestion		-	3'500	-
Attribution fonds Formation FDC		-10'900	-39'000	-
Utilisation fonds Formation FDC		26'720	29'000	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT TRAITEMENT DE RÉSULTAT		-30'600	-	-3'634
Part due à l'Etat	9	-	-	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE APRÈS TRAITEMENT DU RÉSULTAT		-30'600	-	-3'634